

COMMUNE DE WIMMENAU



**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE ORDINAIRE du 03 juillet 2017**

**Présents** : MM. Mmes : RUCH Marc - DEININGER Yves - HETZEL Valérie - HUCKENDUBLER René - BEYER Nathalie - CLEISS Cornélia - DORSCHNER Adrien - HARRER Rémy - SAND Gilbert - SCHILL Emmanuelle - Mme SCHMITT Dominique - M. SCHMITT Dominique - STENGER Simone - TRUNK Claude

**Absente excusée** : PFISTER Monique (procuration à BEYER Nathalie)

**ORDRE DU JOUR** :

- 1°) Approbation comptes rendus du 31 mai et 15 juin 2017
- 2°) Rythmes scolaires
- 3°) MAM
- 4°) Périscolaire
- 5°) Eclairage Route de Bitche
- 6°) Divers

**Décisions prises** :

1°) **APPROBATION COMPTES RENDUS du 31 mai et 15 juin 2017**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, approuve les comptes rendus des séances du 31 mai et 15 juin 2017.

2°) **RYTHMES SCOLAIRES**

Le retour à la semaine de quatre jours a été débattu. Les membres du conseil municipal déplorent la précipitation imposée par l'Etat et qu'il n'a pas pu recueillir les avis de tous les parents. Les conseillers se prononcent comme suit :

- 6 votes pour un retour à la semaine de 4 jours
- 6 votes contre le retour à la semaine de 4 jours
- 3 abstentions.

Le Conseil Municipal décide donc de suivre l'avis du Conseil d'école, qui est favorable au retour à la semaine de 4 jours.

Les horaires à partir de la rentrée 2017/2018 ont été validés :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00-11h30 13h30-16h00	8h00-11h30 13h30-16h00		8h00-11h30 13h30-16h00	8h00-11h30 13h30-16h00

### 3°) MAISON ASSISTANTES MATERNELLES

Les travaux d'aménagement à l'étage de la Mairie ont été discutés. Avant de s'engager, le Conseil Municipal propose aux mamans intéressées une année d'essai transitoire au presbytère, soit jusqu'au 30 juin 2018, après avoir consulté le conseil presbytéral pour son avis. Un loyer mensuel de 400 euros sera demandé, les charges seront imputées à la MAM.

### 4°) PERISCOLAIRE

Le Maire informe le Conseil Municipal que le module réfectoire scolaire a été réservé, que les préinscriptions seront à déposer en Mairie avant le 15 août 2017. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec l'Association Générale des Familles (AGF) en vue de lui confier la gestion du périscolaire.

### 5°) ECLAIRAGE ROUTE DE BITCHE

Au fur et à mesure de l'avancée du chantier de voirie « route de Bitche » le Conseil Municipal décide d'installer l'éclairage public, par ajout de 4 lampadaires et remplacement des 4 luminaires existants dont la base est vétuste. Il valide le devis se montant à 12 691 € HT. Les travaux seront réalisés par l'entreprise EST RESEAUX. Le Maire est autorisé à demander une subvention complémentaire réservée à cet effet dans le dispositif CEE auprès du Pays de Saverne.

### 6°) DIVERS

- Le Conseil Municipal ne donne pas une suite favorable à la demande de pose de panneaux publicitaires complémentaires, émise par M. Griess Gaétan, pour le restaurant « BAHNSTUB ».
- Le Maire fait part aux conseillers du courrier reçu de M. GRASSWILL. Les travaux de voirie, rue du stade étant prévus, la pose de lampadaires sera étudiée le moment venu.
- La commission de fleurissement se réunira le 27 juillet.

Wimmenau, le 27 juillet 2017

Le Maire  
Marc RUCH